

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 411-23 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 3 500 000 \$ AFIN DE PROCÉDER À L'INSTALLATION D'UN RÉSEAU DE COLLECTE ET D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le projet de règlement vise à autoriser la réalisation des travaux d'installation d'un réseau de collecte et d'un système de traitement des eaux usées ainsi que d'emprunter la somme de 3 500 000 \$.

Le projet de règlement a fait l'objet d'un dépôt lors de la séance ordinaire du 15 mai, tel que spécifié à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité à l'onglet *Règlements*, à la rubrique *Règlements à l'étude*, ou au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture.

Certificat de publication

Je soussigné Vincent Rolland, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site Internet de la Ville de Lac-Sergent le 18 mai 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour de mai 2023.

Vincent Rolland, directeur général et greffier